



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des
carrières et de la rémunération**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de service

SG/SRH/SDCAR/2021-681

09/09/2021

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Arrêté du 9 septembre 2021 portant composition de la commission consultative paritaire à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions techniques et administratives

Résumé :

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté

portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie A ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie B et C ;

Vu les désignations des organisations syndicales habilitées à le faire ;

Arrête :

Article 1^{er}

La composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

a) Membres titulaires :

- Monsieur Xavier Maire, chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Laurent Belleguic, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Cédric Montesinos, sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences ;
- Monsieur Patrick Dehaumont, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Stéphanie Louchez, cheffe du bureau du pilotage des emplois du programme "sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation" ;
- Madame Angélique Pluta, cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Madame Sophie Taristas, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Monsieur Jérôme Santerre, chef du bureau de l'administration des personnels ;
- Madame Isabelle Sarthou, cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences ;
- Monsieur Sébastien Faugère, chef de la mission des affaires générales et ressources humaines au sein de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises ;

b) Membres suppléants :

- Madame Nadine Richard, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Guillaume Duchesne, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Christine Mourrieras, inspectrice générale chargée d'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Aziz Movable, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Madame Fabienne André, adjointe au chef de la mission des affaires générales de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises ;
- Madame Nastasia Pedanou, chargée de mission d'appui réglementaire au bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Monsieur Sophie André, adjointe à la cheffe de la délégation du soutien aux services ;
- Monsieur Pascal Cossard, adjoint au chef du bureau de l'administration des personnels ;

